

Conseil régional

**Groupe FRONT DE GAUCHE Groupe FRONT DE GAUCHE** 

Parti communiste Français, Parti de gauche, Ensemble et République & Socialisme MOTION DE REJET

## SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DES 7 & 8 juillet 2016

## Rapport CR 140-16

Diverses dispositions relatives aux ressources humaines : mise en place de l'indemnité de départ volontaire au profit des agents du siège de la Région

## **MOTION DE REJET**

Le rapport CR 140-16 est rejeté

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Pour les élus du groupe Front de Gauche, cette délibération constitue la mise en place d'une mesure supplémentaire dans l'optique d'intensifier le nouveau dogme de la région : l'austérité par le laminage des effectifs et l'assèchement du tissu associatif.

L'objectif est annoncé : effacer la politique volontariste de création d'emplois de l'ancienne majorité pour un service public régional de qualité mettant en œuvre des politiques publiques.

Avant-hier le non-renouvellement des CDD, hier la fin des contrats aidés dans les lycées (CUI), aujourd'hui ce sont les fonctionnaires, les agents territoriaux de notre Région, qui sont désignés.

En effet le budget régional voté en avril dernier entérine le non-renouvellement des départs à la retraite et la non-reconduction des contractuels, souvent en poste depuis de nombreuses années.

La conséquence est l'externalisation de services effectués jusqu'alors par les services de la région et donc, in fine, un coût supplémentaire. Pourtant le déménagement, par les marges liées à la reconcentration des effectifs, aurait pu permettre exactement l'inverse : l'internalisation de certaines missions.

Par cette délibération le choix de la Région apparaît clairement : moins d'agents, moins de services et de services publics, plus de pressurisation et de « burn out », le choix de dépenses improductives à celles de la rémunération de fonctionnaires formés et attachés à leur mission.

Cela se surajoute à la dégradation à venir des conditions de travail des agents promises aux «open space» et autres « nouveaux rythmes de travail innovants » ou « logiques d'animation nouvelles » : pour nous, moderniser ce n'est pas appliquer le management du siècle dernier !

Conseil régional 57, rue de Babylone - 75359 Paris cedex 07 SP Tél.: 01 53 85 53 85

1/2



Conseil régional

De plus, par cette délibération, l'exécutif tente de relancer la rengaine de l'équité public/privé alors que bien entendu il n'en est rien : l'indemnisation plafonnée par un décret, auquel notre groupe s'oppose, n'est pas proportionnée à la perte du statut de fonctionnaire et à son renoncement à exercer dans une autre fonction publique. Nous sommes contre le plafonnement des indemnités dans le privé et les licenciements boursiers, nous sommes contre le licenciement dans le public.

Comble du cynisme, une partie seulement de l'ancienneté sera prise en compte : celle des agents venant d'une autre collectivité ou celle acquise par rachat de l'ancienneté des droits pour les agents issus du secteur public est ignorée.

Ce qui est d'autant plus incompréhensible c'est que le système d'indemnisation de départ volontaire, mis en place en 2009 à l'initiative de M. Sarkozy, est loin d'avoir porté le moindre fruit. A en croire les défenseurs de telles mesures comme le maire de Poissy ou l'actuel Président du Conseil départemental de l'Essonne, procéder à ce type d'indemnisation de départ volontaire serait un gage de « maitrise de la masse salariale » mais, concrètement, les demandes émanant des agents sont extrêmement rares et peuvent s'avérer plus couteuses que prévues.

La seule raison d'être de ce rapport, son passage au Conseil régional, est donc une volonté symbolique : celle de valoriser le laminage des effectifs, de pointer les agents de la fonction publique comme un coût alors qu'ils sont notre richesse.

Non content de leur imposer un déménagement sans concertation préalable sur le devenir des missions des agents, leur poste et les nécessités de formation, l'exécutif confond instances paritaires et chambres d'enregistrement. Cela va jusqu'aux fiches de postes supprimées qui, au mépris de toutes les règles, ne sont même pas portées à la connaissance des organisations syndicales.

Cette délibération est donc pour le groupe Front de Gauche un étage de plus au mépris qu'affiche l'actuel exécutif pour les agents de la région, un symbole voulant valider sa volonté d'exécuter un plan social commencé, sans concertation, dès son arrivée.

Notre groupe en demande son rejet.

Céline MALAISÉ